

Appel à projets

Des solutions face à la précarité énergétique dans le logement

AG2R LA MONDIALE vous propose d'intégrer son programme "**Porteurs d'Idées Energétiques**" destiné à soutenir et accompagner vos actions de lutte contre la précarité énergétique dans le logement.

Plus de 5 millions de ménages sont aujourd'hui concernés par la précarité énergétique en France (source : ONPE, 2015). Conscient de cette réalité, AG2R LA MONDIALE a choisi de mener une politique forte en faveur d'un habitat plus adapté, plus économe et plus sain, et encourage à ce titre de nombreuses actions sur l'ensemble du territoire (<http://www.ag2rlamondiale.fr/groupe/activite-sociale>).

Initié au titre de l'engagement social, le présent programme a pour objectif de renforcer l'action du groupe en matière d'habitat et ainsi de contribuer à **améliorer durablement les conditions de vie dans le logement des personnes en situation de précarité énergétique**.

Pour cela, le programme "Porteurs d'Idées Energétiques" vise à :

- Soutenir des initiatives de terrain qui apportent des réponses pérennes, existantes ou nouvelles, face à la précarité énergétique ([objet du présent appel à projets](#))
- Faciliter les coopérations et les synergies d'acteurs sur le terrain
- Impliquer les citoyens aux côtés des porteurs de projet sur la question de lutte contre la précarité énergétique
- Identifier de nouveaux services et accompagnements pour les bénéficiaires de l'action sociale du groupe se trouvant en situation de précarité et/ou en vulnérabilité dans leur logement

Ce programme est mis en œuvre en **partenariat** avec Make Sense, communauté de citoyens et entrepreneurs sociaux engagés, le CLER, réseau pour la transition énergétique, SOLIBRI et BCE, associations spécialisées sur les questions sociales et techniques liées à l'énergie et au logement, et la Fondation Schneider Electric, engagée dans la recherche de solutions pour lutter contre la fracture énergétique partout dans le monde.

Notre ambition : avoir un véritable effet levier sur votre projet à travers un accompagnement adapté à vos besoins !

Soutien stratégique - méthodologique - financier - transfert de compétences - etc.



Quels sont les projets concernés ?

Tout type d'actions visant à lutter contre la précarité énergétique est, a priori, éligible au programme, à l'exception des projets relevant de la mobilité (hors thématique) et du simple cofinancement d'étude n'ayant pas d'application concrète.

Exemples de projets concernés : consolidation d'actions de lutte contre la précarité énergétique (sensibilisation, orientation, médiation, animation territoriale, dispositif de financement, travaux, etc.) - chaînon complémentaire ou perfectionnement d'un dispositif existant - recherche de nouvelles approches ou de nouvelles implications professionnelles ou citoyennes - développement d'outils ou de méthodes innovants - changement d'échelle et duplication ...

Une attention particulière sera portée aux projets qui concernent les personnes âgées, ainsi que des cibles moins bien accompagnées aujourd'hui, notamment les locataires du parc privé.

Les projets devront être en cours ou suffisamment matures pour démarrer sur le 1^{er} semestre 2017.

Toute structure (associations, collectivités locales, entreprises, auto-entrepreneurs, établissements publics, etc.) est éligible au programme.

Les structures qui ont candidaté au 1^{er} appel à projets de 2016 peuvent tout-à-fait représenter leur action.

Quel est l'accompagnement proposé ?

L'objectif est de lever les freins à l'innovation, à l'inertie et aux diverses difficultés rencontrées sur le terrain.

L'accompagnement proposé sera évalué et co-construit avec le porteur de projet en fonction de ses besoins :

- Suivi régulier, conseils et expertise sur vos projets avec la mise en place d'un référent projet parmi les partenaires du programme,
- Soutien financier (jusqu'à 50.000€),
- Recours à une expertise spécifique (juridique et/ou technique),
- Organisation de retours d'expérience et temps de partage entre porteurs de projet,
- Intégration dans un dispositif d'accompagnement spécialisé,
- Organisation d'ateliers de créativité avec Make Sense,
- Mécénat et/ou bénévolat de compétences en lien avec la Fondation Schneider Electric,
- Mise en visibilité de votre projet,
- Ou toute autre approche que vous pourriez avoir identifiée.



Sur la base de ces accompagnements, une banque de retour d'expériences et pratiques inspirantes sera constituée, en libre accès sur le site du programme, afin de **favoriser le foisonnement, la consolidation et la duplication des actions de lutte contre la précarité énergétique** sur les territoires. Le porteur de projet participera à la capitalisation d'expériences et s'engage à mettre à disposition du programme tout enseignement utile, y compris outils et méthodes lorsque pertinent.

Quelles sont les modalités de candidature ?

1. Candidature : Vous répondez à quelques questions via un formulaire en ligne avant le 1^{er} mars 2017. La sélection se fera sur les critères suivants :

- Cohérence du projet avec l'objectif du Programme
- Pertinence de l'action proposée
- Efficacité et adéquation des moyens dévolus
- Effet levier du Programme pour le projet
- Motivation du porteur d'idées
- Cible du projet au regard des publics "privilégiés" du programme

Vous trouverez la liste des questions à la fin du présent appel à projets. Le formulaire est disponible en ligne sur le site <http://porteursideesenergetiques.ag2rlamondiale.fr>.

2. Présélection : Si votre projet est présélectionné, vous serez sollicité début mars pour renseigner quelques questions complémentaires et points d'approfondissement, notamment sur vos besoins d'accompagnement.

3. Sélection : Votre dossier sera présenté au comité de pilotage du programme, qui se tiendra le jeudi 4 mai 2017. Celui-ci sera constitué des partenaires du programme, d'administrateurs d'AG2R LA MONDIALE et d'invités qualifiés.

4. Conventonnement : Pour les projets sélectionnés, une convention détaillant les modalités d'accompagnement, sera établie avec chaque porteur de projet, AG2R LA MONDIALE et le référent projet.

Une dizaine de dossiers seront retenus !



Pour toute question complémentaire :

Foire aux questions : <http://porteursideesenergetiques.ag2rlamondiale.fr>

Courriel : porteursideesenergetiques@ag2rlamondiale.fr



Les questions du dossier de candidature (<http://porteursideesenergetiques.ag2rlamondiale.fr>)

Nom de votre structure, forme juridique, objet et mission sociale, références sur la précarité énergétique, contact

Nom et Résumé de votre projet

Quel est le besoin social adressé ?

Qui sont les bénéficiaires directs de votre action ?

Qui sont les bénéficiaires indirects (si pertinent) ?

Nombre de personnes touchées sur la durée du projet (si vous êtes en mesure de le préciser)

Typologie des bénéficiaires finaux (statut d'occupation, âge, ressources, activité...) (si vous êtes en mesure de le préciser)

Territoire(s) concerné(s)

Quels sont les partenaires mobilisés dans la mise en œuvre de votre action ?

Précisez l'intégration de votre projet dans l'environnement local (si pertinent)

Quelle est la durée du projet (en mois) ?

Quelles sont les grandes étapes de mise en œuvre (calendrier prévisionnel) ?

Quel est le budget global du projet ?

Précisez le plan de financement (charges de personnel; achats et équipements; prestation externe et sous-traitance; autres)

Quelles sont vos ressources (financements acquis et/ou en recherche) ?

Précisez la composition de l'équipe projet

Quel est le montant de subvention sollicité dans le cadre du présent appel à projets ?

Au-delà d'un appui financier, quels seraient vos besoins d'accompagnement pour la réussite de ce projet ?

Acceptez-vous de mettre à disposition du programme les outils et méthodes développés ?